

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 15 (1893)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. BERTRAND, Nyon, Suisse.

TOME XV

N° 6

JUIN

VI^{me} EXPOSITION SUISSE D'AGRICULTURE

Dans leur assemblée plénière du 22 mai, les délégués des Sociétés Suisses d'Agriculture ont décidé, à l'unanimité, le renvoi de l'Exposition à l'année 1895.

CAUSERIE

La sécheresse s'est prolongée pendant la plus grande partie du mois de mai et les quelques pluies peu abondantes qui sont tombées dans la seconde partie du mois ne sont pas arrivées à temps, dans nos parages du moins, pour réparer le mal fait aux prés par le manque d'eau. Les foins sont faits et la première récolte des abeilles aura été fort maigre. Nos deux ruches sur balance à Nyon accusent pour les mois d'avril et de mai des augmentations nettes de $16\frac{3}{4}$ et de $16\frac{1}{4}$ kil. La montagne ne paraît pas avoir souffert. Nous avons observé sur les bouleaux, les noisetiers, les tilleuls, sur les sapins même, des miellats qui ne se produisent d'habitude que beaucoup plus tard. Nous n'avons pas eu d'essaims malgré la grande force des populations.

L'Association des Apiculteurs anglais, dans son assemblée annuelle du 15 mars dernier, a nommé Membres honoraires de l'Association le Rév. L.-L. Langstroth, le Rév. Dr Dzierzon, le pasteur Schœnfeld, M. F. Cheshire et M. Ed. Bertrand. Ont été nommés Membres correspondants étrangers M. Gravenhorst et M. Dennler.

La traduction en langue russe de la 7^{me} édition du traité *Conduite du Rucher* vient de paraître sous le titre de *Ouhod za Passiaikoïou Kalendari Ptchelowoda* chez A. Devrient, libraire-éditeur, à St-Petersbourg. Elle forme un volume de 224 pages, d'une impression très soignée, avec planches et figures conformes à l'original. La traduction est de M. G. Kandratieff, avec la collaboration de M. W.-M. Iserguine.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Assemblée générale du printemps tenue à Nyon (Vaud) le 15 mai 1893, à 10 h.

MM. Descoullayes président, de Blonay, Bertrand, Bonjour, Langel et Warnéry constituent le Bureau.

Les vents de l'est et du nord n'ont pas cessé de souffler sur la Suisse depuis plus de deux mois ; il n'y a point eu de pluie et une grande sécheresse a compromis la récolte du foin et des graines. Les agriculteurs sont dans la détresse et se demandent comment ils nourriront leur bétail. Dans ces circonstances on pouvait s'attendre à avoir une assemblée très peu nombreuse ; il n'en a cependant pas été ainsi, le nom et le rucher de M. Ed. Bertrand ont attiré un bon nombre de visiteurs. Il est certain que bien des apiculteurs tenaient à voir Nyon, d'où la lumière sur la science apicole et la connaissance des abeilles et des ruches se sont répandues dans la Suisse et d'autres pays par le moyen de la *Revue Internationale*. L'assemblée comptait environ 70 personnes, dont deux dames, réunies dans la grande salle du Château mise à notre disposition.

Six nouveaux candidats sont admis à faire partie de la Société : MM. Odier, Kohly, Béguin, Treboux, Berney et Marrel.

En déclarant la séance ouverte, M. Descoullayes, président, annonce que nous avons au milieu de nous un excellent ami et un maître en apiculture, M. T. W. Cowan, président actif de l'Association des Apiculteurs anglais, qui est invité à prendre la place d'honneur.

Le président remarque qu'en présence de la grande sécheresse et de la détresse des agriculteurs, les apiculteurs auraient tort de se plaindre quoique l'année ne s'annonce pas bonne pour eux. Il y a eu de grands encouragements l'an passé, on a même craint de ne pas pouvoir vendre ses produits et il reste encore du miel qui disparaîtra vite si la saison continue comme elle a commencé. Qu'on ne désespère pas, elle peut encore devenir excellente. Dans son rucher il y a eu déjà passablement de miel récolté, en moyenne 9 kil. par ruche. Il termine en disant que les mauvaises années ont le beau côté de faire disparaître les mauvais apiculteurs.

DE L'INCONVÉNIENT DE L'ADMISSION DANS LES SECTIONS DE MEMBRES NE FAISANT PAS PARTIE DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE. — M. Warnéry rapporte au nom de la Commission en ces termes :

« Depuis longtemps déjà, plusieurs d'entre nous se sont préoccupés de l'avenir qui attend la Société Romande, non du fait de la fondation des Sections, mais ensuite de la composition de ces Sections, dont la plupart des membres ne font pas partie de la société-mère :

« Dans la séance du 7 octobre 1889, M. de Blonay, alors président, signalait déjà ce danger, et l'assemblée du 30 octobre 1891, après avoir entendu plusieurs opinions émises sur ce sujet, nomma une commission pour l'étudier. Cette commission, comme beaucoup d'autres, ne fit rien, s'endormit et ne fut réveillée de son sommeil que par l'injonction formelle de votre Comité, lors de sa dernière séance, d'avoir à présenter aujourd'hui un rapport en formulant des propositions. La dite commission s'est donc réunie et c'est le résumé de ses réflexions que j'ai l'honneur de vous présenter.

« Ce fut dans sa séance du 16 mai 1885 que la Société Romande décida l'organisation définitive de Sections, et le règlement y relatif, discuté ce jour-là, fut adopté avec quelques changements dans la séance générale du 13 mai 1886, à Bex.

« Les deux premiers articles sont ainsi conçus : *Art. 1^{er}*. La Société Romande d'Apiculture, réunie en assemblée générale du printemps à Neuchâtel le 16 mai 1885, décide en principe la formation *dans son sein* de sections locales ou régionales. *Art. 2*. *Les membres de la Société habitant* une localité, ou plusieurs localités voisines, peuvent former une section s'ils sont au nombre de cinq, au moins.

« Or il nous paraît que les mots « *dans son sein* » de l'*Art. 1* et « *Les membres de la Société habitant* » de l'*Art. 2* prouvent que dans l'idée première des personnes qui ont travaillé à l'élaboration de ce règlement il fallait être membre de la Société Romande pour faire partie de la Section, et nous ne sommes pas les seuls à envisager la chose sous ce point de vue puisqu'une Section a inséré dans son règlement « que tout membre devait faire partie de la Société Romande » et que deux Sections ont presque tous leurs membres dans ce cas. Par contre on a en général interprété le sens des deux articles ci-haut d'une manière différente et d'après les renseignements que j'ai reçus, et qui malheureusement ne sont pas complets, il existe 5 à 600 membres de Sections diverses qui ne font pas partie de la Société Romande ; et tandis que la société-mère voit diminuer graduellement le nombre de ses membres, qui de 64 en 1876 était monté à 321 en 1887 et n'est plus que de 254 en 1893 (1), celui des membres de Sections augmente continuellement. Si la proportion de diminution des dernières années persiste, dans peu de temps la Société Romande aura vécu. Est-ce un bien, est-ce un mal ? C'est ce que nous allons examiner.

« Le but que la Société s'était proposé en décidant la possibilité de fonder des Sections a certes été atteint d'une manière réjouissante ; il n'y a qu'à parcourir nos cantons de la Suisse romande et surtout nos campagnes valaisannes et neuchâteloises pour être convaincu que la facilité de relations fréquentes fournie aux apiculteurs par la formation de Sections a donné un élan très grand à la transformation de l'ancien mode de culture des abeilles en un élevage plus rationnel et plus productif. Est-ce à dire que le maximum de développement soit atteint ; est-ce à dire que les Sections travaillant pour elles-mêmes n'aient plus besoin de secours et puissent se passer de la société-mère ? Ce n'est pas notre avis et les velléités de fédération qui se sont fait jour dans plusieurs de nos Sections nous prouvent qu'elles ne se sentent pas assez fortes quand même pour marcher seules et que dans certaines occasions elles se rendent compte qu'il est bon de se soutenir mutuellement. Or, si un besoin de fédération se fait sentir, pourquoi laisser tomber la fédération qui est naturellement établie, pourquoi les filles ne veulent-elles pas rester sous l'aile de leur mère ?

« Elles peuvent encore tirer de bonnes choses de cette mère, qui est fière de ce qui a été fait sous son nom et qui, quoique âgée, se sent encore la force, appuyée sur ses filles, de faire davantage. Bien loin donc de laisser tomber les liens qui unissent les apiculteurs de la Suisse romande, resser-

(1) Plus 20 membres résidant à l'étranger.

rons-les d'une manière solide. Votre commission, Messieurs, reconnaît que la Société centrale devrait faire davantage pour les Sections : faire donner plus de conférences, organiser des visites de ruchers en dehors des assemblées, fournir des subsides aux Sections pour des expositions, etc. etc., mais pour tout cela il faut de l'argent et les ressources d'une société centrale de 200 à 250 membres sont bientôt absorbées et ne peuvent suffire pour ce qu'il y aurait à faire vis-à-vis de Sections ayant un effectif entre elles de 6 à 700 membres.

« On nous dit qu'en Angleterre les choses existent comme chez nous ; peut-être, mais en Angleterre lorsque la caisse centrale est en déficit, il se trouve toujours un lord quelconque qui bouche le trou, or chez nous nous n'avons pas de lords.

« En Alsace, au contraire, d'après ce que nous disait M. Dennler en 1884, la Société Alsacienne avait 3500 membres payant une cotisation, en dehors du journal, de 2 f. à la caisse centrale et de 50 centimes à la caisse de la Section.

« Il est facile de comprendre que si la caisse centrale recevait les cotisations de 6 à 700 membres au lieu de 200 à 250, elle serait en fonds et pourrait faire des dépenses utiles et profitables pour les Sections.

Vis-à-vis des subsides fédéraux aussi, plus le nombre des membres de la Société centrale sera grand, plus les subsides seront forts, tandis que les Sections individuellement ne recevront jamais rien.

« Votre commission, Messieurs, conclut donc à ce qu'il soit ajouté au règlement des Sections un article conçu à peu près dans les termes suivants :

« Nul ne peut être membre d'une Section s'il ne fait partie de la Société Romande d'Apiculture. Cet article ne peut avoir une action rétroactive, mais son effet doit se faire sentir à toutes les nouvelles inscriptions. »

« Votre commission, Messieurs, comprend bien qu'une question aussi importante ne peut être tranchée définitivement aujourd'hui et cela pour plusieurs raisons, elle ne le désire même pas. Elle désire seulement que la discussion en soit sommairement ouverte et que MM. les présidents des Sections soient priés de mettre la question à l'ordre du jour de la prochaine séance, laquelle devrait avoir lieu avant l'automne.

« Nombreux seront alors, il faut l'espérer, les membres anciens et nouveaux qui se rendront à l'assemblée d'automne de la Société Centrale avec l'intention de discuter la question en connaissance de cause et franchement, et de prendre une décision définitive.

« Nous sommes persuadés que la plus grande partie des Sectionnaires comprendront les raisons qui nous ont fait aborder ce sujet, qu'ils entreront dans nos idées et se feront un plaisir de demander leur admission dans la Société Romande d'Apiculture. »

La discussion est ouverte sur ce sujet.

M. Jules Gros, de la Section de la Côte Vaudoise, est d'accord avec les conclusions du rapporteur.

M. Woiblet, de la Section de la Béroche, estime que ce ne sont pas les cotisations qui peuvent arrêter les apiculteurs puisqu'ils reçoivent la *Revue* en échange. Il propose qu'on n'exprime pas seulement un désir, mais que la mesure soit imposée aux Sections.

M. C. Auberson, de la Section de Nyon, considère que nous avons tous à gagner à ce que la Société soit composée de vrais apiculteurs et que ceux qui par avarice reculent devant le paiement de la cotisation ne sont pas dignes de ce nom. Il appuie la proposition de *M. Woiblet*.

A ce moment entre dans la salle un apiculteur distingué du canton de Fribourg, *M. l'abbé Sapin*, curé à Arconciel, auteur de l'*Abécédaire d'apiculture*; *M. le président* l'invite à prendre place près du Bureau.

M. de Blonay demande qu'à l'avenir la *Revue* ne soit plus fournie aux simples Sectionnaires à prix réduit (*M. Bertrand* fait un signe d'assentiment). Tout en étant d'accord avec *M. Woiblet* qu'il y ait obligation pour les Sectionnaires à se faire recevoir de la Société Romande, il conclut avec *M. Warnery* de laisser aux Sections le temps de discuter la chose, mais selon lui il importe que cela soit fait d'ici à l'automne.

Un léger incident se produit, *M. Archinard* ayant compris que *M. de Blonay* reprochait à la Section de Lausanne d'avoir pris un titre autre que celui de Section, il réfute la chose et explique que si sa Section a dû se faire inscrire au registre du commerce comme société, cela était devenu nécessaire depuis qu'elle avait organisé une vente de miel, mais qu'elle ne songe nullement à se détacher de la société-mère.

M. Warnery pense que la société n'a pas le droit de prendre une décision avant que les présidents de sections en aient référé à leurs Sectionnaires et il propose d'attendre à l'automne.

M. Bignens, président de la Section de Nyon, croit qu'en votant l'obligation on irait à l'encontre du but à atteindre. Il appuie la proposition d'en référer aux Sections.

M. C. Bretagne, président de la Section de la Côte Vaudoise, estime que l'obligation s'impose, mais il appuie les conclusions du rapporteur.

Il est passé à la votation et les conclusions du rapporteur sont adoptées à une grande majorité.

M. le président introduit la question de savoir si l'assemblée est d'accord pour donner de légères subventions aux membres qui exposeront à Berne.

A la votation, il est donné pleins pouvoirs au Comité pour accorder des indemnités aux exposants faisant partie de la Société Romande.

LA MÉTHODE WELLS. — *M. Bertrand* avait songé à présenter à l'assemblée une ruche à cadres Dadant-Blatt adaptée à la méthode Wells, mais il a réfléchi qu'avant de faire les frais d'un modèle toujours assez coûteux il serait bon de faire l'essai de la méthode pendant une saison au moins, l'expérience pouvant suggérer des modifications aux exemplaires qui sont actuellement en observation chez lui et que l'on pourra examiner après l'assemblée. Il décrit la méthode en question (voir la *Revue* de janvier, mars, avril et mai) et espère que *M. Cowan* voudra bien entrer dans quelques détails à ce sujet.

M. Guillet, d'Eteaux, près La Roche (Savoie), a transformé plusieurs de ses ruches Dadant accouplées pour faire l'expérience de la méthode. Dans l'une des ruches il a essayé de remplacer la partition en bois perforée par une toile métallique et jusqu'à présent les abeilles ne l'ont pas propolisée.

Il a fait également l'essai, pour l'une des ruches, de remplacer le magasin commun par deux magasins séparés, cela afin de se dispenser de placer une tôle perforée entre le corps de ruche et les magasins.

M. Cowan estime que les abeilles logées dans une ruche Wells forment plutôt une famille à deux reines que deux colonies distinctes ; en effet toutes les ouvrières se comportent comme si elles faisaient partie de la même ruche, formant dans la ruche un seul groupe autour du couvain, se mêlant fraternellement devant les entrées et travaillant en commun dans les magasins. M. Wells commence l'application de sa méthode avec une seule colonie à laquelle il adjoint en automne, en août ou septembre, un simple nucléus, qui se développe peu à peu pour atteindre au printemps les proportions d'une famille normale.

Il y a déjà vingt ans que M. Cowan et d'autres ont fait l'essai d'accoupler deux colonies pour les faire travailler dans un magasin commun, mais ce n'était pas la méthode Wells et ils n'obtenaient pas de cette façon un rendement supérieur, par la raison que les deux familles ne formaient pas un seul groupe.

Le trait principal de la méthode Wells consiste dans le prompt développement des abeilles au printemps et dans l'emmagasinement d'une plus grande quantité de miel pendant la récolte, une ruche à deux reines en amassant beaucoup plus que deux ruches isolées. L'entretien de la chaleur demandant une moins grande consommation de miel dans la ruche Wells, les abeilles de celle-ci peuvent placer dans les magasins une partie de la récolte d'avril et de mai qui, dans les ruches simples, passe à la production du calorique.

La méthode Wells est applicable à tous les modèles de ruches à magasins superposés, dans lesquels la chaleur est le mieux concentrée au-dessus du groupe.

LES ATTRAPE-ESSAIMS. — Il y a déjà plusieurs années que les apiculteurs américains, puis après eux les anglais, ont cherché des moyens de remédier aux inconvénients de l'essaimage naturel, c'est-à-dire à la surveillance assujettissante qu'il nécessite et aux pertes d'essaims. Il a été imaginé dans ces deux pays, puis plus récemment en Italie, toute sorte d'appareils ingénieux pour capturer les essaims à leur sortie de la ruche. Si M. Bertrand n'a pas parlé de ces essais dans la *Revue*, c'est qu'aucun n'a encore donné de résultat satisfaisant et comme il a observé que bien des lecteurs du journal sont très prompts à adopter les nouvelles inventions, il tient à ne leur signaler que celles qui ont déjà fait leurs preuves et à ne pas les entraîner dans des dépenses inutiles. S'il parle aujourd'hui des attrape-essaims, c'est qu'il a l'occasion de présenter un appareil reçu d'Italie, mais tout en montrant qu'il se tient au courant des nouveautés il désire mettre ses collègues en garde contre l'engouement qu'ils pourraient concevoir pour des appareils qui ne remplissent encore que fort imparfaitement le but auquel ils sont destinés.

Le premier attrape-essaims consistait en une ruche vide placée à côté de la ruche habitée, à laquelle elle était reliée par un conduit en tôle perforée dont les perforations interceptaient les reines tout en laissant passer les ouvrières. Ensuite on a placé la caisse destinée à recevoir l'essaim au-dessus ou en avant de la ruche habitée. Contre le devant de la ruche se trouvait une sorte de vestibule ou porche, fermé devant par une tôle perforée et communiquant avec la caisse au-dessus. La reine, retenue prisonnière dans le vestibule, devait monter instinctivement le long de la tôle perforée et entrer dans la caisse au-dessus, où les abeilles de l'essaim devaient la suivre.

Un apiculteur italien, M. Pietro Benuzzi, à Villo, près Plaisance, a ajouté un perfectionnement ingénieux à l'appareil : la tôle perforée qui ferme le vestibule a l'inconvénient de gêner la circulation des abeilles dans les journées qui précèdent la sortie de l'essaim ; elle peut aussi empêcher la sortie d'une jeune reine qui aurait à se faire féconder. M. Benuzzi a rendu mobile la partie basse de la dite cloison ; cette partie suspendue à une charnière, est maintenue soulevée en dedans au moyen d'une combinaison de bras et de crochets analogue à celle employée dans les pièges ; elle est reliée avec une lame de zinc pleine, suspendue au-dessus de l'entrée de la ruche et restreignant la dite entrée à une hauteur de 7 à 8 mm. environ. Lorsque l'essaim sort, les abeilles en se précipitant par l'entrée soulèvent la lame de zinc et font tomber la tôle perforée avec laquelle elle est en communication.

Un autre avantage que fait valoir M. Benuzzi, c'est que son attrape-essaims peut s'adapter à toute espèce de ruches non munies d'un porche. Il se compose d'une petite caisse servant de vestibule et que l'on accroche contre la paroi de devant de la ruche, puis d'une caisse légère que l'on pose dessus. L'inventeur assure que son appareil donne des résultats qui ont dépassé toutes ses espérances, mais les assertions des inventeurs n'ont jamais passé pour paroles d'Évangile.

M. Cowan dit qu'on a fait beaucoup d'essais en Angleterre, mais que sur 100 cas il y en a 90 où l'appareil ne retient pas l'essaim.

M. P. von Siebenthal pense que pendant le temps qu'un apiculteur surveille ses trappes il surveillerait aussi bien ses essaims.

LA QUESTION DE L'HIVERNAGE est introduite.

M. Dumoulin dit qu'on a reproché au miel foncé de n'être pas bon pour l'hivernage et cependant ses ruches qui en contenaient beaucoup ont très bien passé l'hiver.

M. Bertrand fait observer qu'une année d'observation ne suffit pas, puis que d'autres conditions que la qualité du miel entrent en ligne de compte ; les miellats d'arbres sont surtout nuisibles lorsqu'ils constituent presque exclusivement les provisions de la ruche et que les abeilles sont soumises à une réclusion très prolongée.

M. l'abbé Sapin, invité à rendre compte de l'hivernage dans son canton, entre dans les détails suivants, qui intéresseront particulièrement les possesseurs de ruches Burki ancien système ou de modèles analogues.

« L'hivernage des abeilles a été généralement très favorable dans le canton de Fribourg. Les apiculteurs qui ont suivi les conseils donnés dans les conférences apicoles n'ont pas eu à s'en repentir. L'hivernage demande trois choses : une nourriture suffisante, de la chaleur, de l'air pur. Les ruches Dadant et Burki-Jeker, assez nombreuses dans le pays, hivernent mieux que la Burki simple : celle-ci, encore très répandue dans notre canton, hiverne moins bien que les autres. C'est le principal défaut de ce modèle ; toutefois la science de l'apiculture peut y remédier. Nos devanciers nous conseillaient d'enlever tout le magasin, dont les rayons ont les mêmes dimensions que ceux du corps de ruche, et d'intercaler des rayons pleins de miel dans le corps de ruche. Il arrive fréquemment, pour les ruches qui ont été doublées, que tout le miel se trouve dans le magasin et dans les derniers rayons de la rangée inférieure, tandis que les rayons du nid à couvain, là

où les abeilles sont groupées, sont dégarnis de miel en grande partie et quelquefois totalement. Il est arrivé souvent qu'une ruche périssait de faim, parce que le groupe des abeilles ne pouvait se transporter sur les derniers rayons pleins de miel ; quelquefois ce groupe se divisait : une partie seulement se transportait sur les rayons postérieurs et l'autre partie périssait faute de nourriture. Si l'intercalation de rayons pleins de miel dans le nid à couvain a pu rendre quelques services, cette manière de procéder n'était pas très rationnelle non plus, car les abeilles ne préparent pas leurs quartiers d'hiver en arrangeant un rayon plein à côté d'un rayon vide. L'enlèvement de tous les rayons du nid à couvain et leur remplacement par des rayons pleins ou au moins en partie garnis de miel, étaient tout aussi irrationnels, car on éliminait les rayons de pollen. Que faire alors ? La meilleure méthode à employer était de se rapprocher de la manière dont les abeilles préparent elles-mêmes leurs quartiers d'hiver. En effet c'est pour subvenir à leurs besoins pendant l'hivernage que les abeilles remplissent si volontiers les hausses : elles placent leur récolte à proximité du nid à couvain et de préférence droit au-dessus.

Le meilleur système d'hivernage pour les ruches Burki était tout trouvé : rétrécir le plus possible le nid à couvain, en ne laissant que de 5 à 7 rayons, et laisser au-dessus 5 à 6 rayons pleins de miel. Les abeilles montent plus volontiers dans les rayons de la rangée supérieure, tandis qu'elles ne se transportent que difficilement sur les rayons postérieurs.

Ce système d'hivernage a donné d'excellents résultats. Au printemps les abeilles se trouvent presque toutes dans les rayons du haut. Lorsque la température permet d'ouvrir les ruches, vers le commencement d'avril, on place les rayons du haut, qui sont garnis de couvain, dans la partie inférieure de la ruche et dans le même ordre qu'ils occupaient au-dessus.

Vers la fin du mois d'avril plusieurs de nos meilleures colonies avaient rempli tous les rayons du haut (la ruche peut contenir 30 rayons) : plusieurs rayons de la rangée inférieure et tous les quinze rayons de la supérieure étaient absolument remplis de miel, dont plus de la moitié operculé.

C'est rare dans nos contrées de voir une ruche Burki complètement remplie. Il fallut de toute nécessité faire du vide : aussi le 28 avril nous avons fait quatre essaims artificiels, deux dans notre rucher et deux chez le député Roulin.

Les essaims marchent bien et les souches ont bientôt réparé leur perte.

De mémoire d'homme on n'a vu les abeilles récolter autant de miel sur les arbres. »

M. de Blonay a eu aussi un très bon hivernage. Il attribue la prospérité de ses colonies en partie au fait qu'il a été empêché de récolter le miel l'automne dernier et que les ruches sont restées très largement pourvues.

Le rucher de *M. F. Dulex* est situé à Panex à 1000 mètres d'altitude. Le dernier hivernage s'y est fait dans les mêmes conditions que toutes les années précédentes, c'est-à-dire d'une façon excellente, sauf pour une colonie qui a été dérangée en janvier. Cette dernière avait déjà du couvain à cette saison froide. *M. Dulex* attribue son invariable succès à sa méthode de restreindre les abeilles sur le plus petit nombre de rayons possible.

Les abeilles de *M. Bretagne* ont très bien hiverné sur 11 cadres Dadant.

Des ruches disposées selon la méthode Wells se sont développées comme les autres colonies; depuis qu'il leur a donné des hausses doubles, elles semblent prendre l'avance sur les autres.

M. Gubler donne lecture de son travail intitulé : RAPPORT SUR LA STATISTIQUE DE NOS RUCHES EN 1892 (voir plus loin).

Des félicitations et de vifs remerciements lui sont adressés de toutes parts.

EMPLOI ET IMPORTANCE DU CHASSE-ABEILLES. — Communication de *M. Woiblet*.

« En considérant le petit objet que je vous présente on se demandera sans doute s'il peut réellement fournir l'étoffe d'une causerie ou d'un rapport; il a cependant conquis une place importante en apiculture. Le chassé-abeilles Porter, d'invention américaine, n'est pas le premier engin fabriqué dans le but de faciliter le prélèvement du miel; d'autres l'ont précédé sans donner des résultats complètement satisfaisants et si le Porter arrive en dernier lieu et obtient immédiatement un grand succès, c'est grâce aux connaissances solides de l'inventeur⁽¹⁾ qui a relevé dans cette combinaison une entente parfaite des instincts et de la manière de se comporter des abeilles. Les apiculteurs qui en auront fait usage ne pourront plus se passer d'un auxiliaire aussi précieux qu'indispensable.

Son unique fonction consiste à permettre aux abeilles qui occupent une boîte de surplus de la quitter pour rentrer dans la ruche dans un laps de temps plus ou moins long selon les circonstances, mais en même temps il leur interdit d'y entrer, si bien que, la dernière abeille passée, la boîte reste vide. Quand je dis la dernière abeille je vous trompe, car, fait assez remarquable, que plusieurs apiculteurs ont observé comme moi, il reste généralement dans la boîte un nombre d'abeilles qui varie peu : de 4 à 6. Il faut supposer que ce sont des gardiennes qui ne quitteront pas le trésor.

Le Porter gagne en importance par ce seul fait qu'il entraînera forcément tous les apiculteurs vers les systèmes de ruches permettant de l'utiliser et l'on peut prévoir dès maintenant que les autres seront sensiblement abandonnés.

Plusieurs d'entre nous se souviennent du moment où les premières ruches Layens firent leur apparition dans la Suisse romande et avec quel empressement les apiculteurs se jetèrent dans la culture des abeilles avec des nouvelles ruches à rayons mobiles, et certes nous n'avons pas lieu de regretter ce zèle qui pouvait au premier moment paraître une vraie folie aux yeux des routiniers. Le temps a marché, les progrès se sont suivis de près et aujourd'hui chacun ne veut, et avec beaucoup de raison, que des ruches à rayons mobiles.

Quand les commençants eurent à faire un choix quant au système de ruches, la chose fut facile tant que nous n'eûmes qu'un modèle, mais lors de l'apparition de la ruche Dadant⁽²⁾, qui se présentait en concurrent très sérieux, il fallut bien se prononcer entre les deux modèles qui, très bons l'un et l'autre, offraient cependant de grandes différences dans la forme et la disposition.

(1) Ou plutôt de ceux qui l'ont perfectionné, car l'idée première n'est pas de MM. Porter. Réd.

(2) La ruche Dadant a été introduite en Suisse après la ruche Layens. Réd.

L'un, à développement horizontal, composé d'une seule rangée de rayons servant à la fois de chambre à couvain et de magasin à miel. L'autre, à développement vertical, avec une rangée de rayons pour le nid à couvain et des boîtes de surplus placées au-dessus et contenant d'autres rangées de rayons pour le miel à prélever.

La manutention de ces deux modèles offrait quelques différences, mais pas assez importantes pour trancher la question du choix d'une manière positive, car les résultats obtenus étaient bons dans les deux ruches, j'en parle par expérience. Le prélèvement du miel, qui a toujours été la chose la plus importante, se faisait de la même manière pour les deux systèmes, c'est-à-dire : enlever les rayons, broser les abeilles, recevoir pas mal de piqûres et provoquer parfois un commencement de pillage si la chose ne se faisait pas au moment favorable, soit en temps de récolte.

Donc, comme je le disais plus haut, on a été pendant un certain temps très embarrassé pour conseiller aux novices la meilleure ruche à adopter. Le peu de place qu'occupe la Dadant devait naturellement lui attirer bon nombre d'amateurs qui ne disposent que d'un emplacement restreint, mais ce qui lui donnera une supériorité incontestable et la fera préférer à la ruche horizontale, c'est certainement la chasse-abeilles Porter. Si le prélèvement du miel présentait à l'origine les mêmes inconvénients dans les deux systèmes, aujourd'hui on peut affirmer que pour la Dadant et les modèles analogues cette opération est un plaisir qu'on peut s'accorder à n'importe quel moment sans crainte de pillage. Nous n'avons plus à broser les abeilles et les piqûres ne sont plus à redouter ; l'opération se fera quand l'apiculteur aura un moment libre, le matin, au milieu de jour ou même à la tombée de la nuit. Cet avantage est si important qu'il mérite d'être signalé. Quant à l'époque du prélèvement on peut la retarder si les circonstances l'exigent, comme l'exemple suivant le prouve.

Dans le courant d'octobre dernier un campagnard vint me trouver pour avoir un conseil. Il venait d'acheter dans une mise publique une ruche Dadant habitée dont la boîte de surplus était pleine de miel et d'abeilles et il était fort embarrassé pour prendre la boîte et en chasser les abeilles, car la température était assez basse et l'on ne pouvait songer à broser les abeilles hors de la ruche. Après avoir réfléchi je lui proposai de faire l'essai du chasse-abeilles, en lui donnant toutes les indications nécessaires qu'il me promit bien de suivre le jour même. Je n'en avais plus eu de nouvelles lorsqu'en mars un ami me communiqua le résultat de l'expérience : le campagnard avait fait l'opération sans aucune difficulté et avec un succès complet. Je l'ai revu depuis lors et il m'a confirmé la chose, en me remerciant bien chaudement du bon conseil.

De tout ce qui précède faut-il conclure que les ruches horizontales doivent être mises au rebut ? Je ne le pense pas, car quelques essais faits chez moi m'ont permis de constater qu'on peut aussi employer le chasse-abeilles pour ces ruches ; la chose est moins facile j'en conviens, mais non impossible. L'appareil se place au sommet d'une planchette qui sépare le nid à couvain des rayons à prélever ; il diffère un peu par la forme, mais le principe est le même et l'on arrivera certainement à trouver le moyen d'utiliser le Porter pour le grand nombre de ruches horizontales qui existent.

En résumé, on peut dire que le chasse-abeilles joue dès aujourd'hui un rôle important par les facilités qu'il apporte dans le prélèvement du miel et qu'il devient en même temps le meilleur et le plus sûr guide pour les commençants dans le choix d'un système de ruche à rayons mobiles.

Voyons maintenant comment on fixe l'appareil et de quelle manière on le place sous une boîte de surplus.

Une planche de 12 mm. d'épaisseur et de la dimension de la surface de la ruche est percée au milieu d'une entaille dans laquelle s'emboîte le chasse-abeilles, qui doit être placé avec l'ouverture circulaire en dessus. Pour l'entaille on pratique avec une mèche deux trous de 29 mm. de diamètre distants l'un de l'autre, de centre à centre, de 64 mm., puis l'on enlève le bois restant entre les deux trous.

Il doit y avoir, tant au-dessus qu'au-dessous de la planche, un espace de 6 à 7 mm. pour la libre circulation des abeilles. Pour ménager l'espace entre les cadres de la boîte de surplus et la planche, on cloue, sur les bords de cette dernière et tout le tour, des lattes de 8 à 10 mm. d'épaisseur. Dans nos ruches Dadant l'espace existera en dessous de la planche si celle-ci repose sur les parois de la ruche, puisque celles-ci dépassent le dessus des cadres de 7 mm. Pour les modèles où les cadres sont de niveau avec les parois, il faudra clouer des lattes en dessous comme en dessus de la planche.

Pour placer le chasse-abeilles sous une boîte de surplus, on décolle celle-ci légèrement en envoyant un peu de fumée par la fente produite, puis on l'enlève, on met à sa place la planche munie du chasse-abeilles et la boîte est remise par dessus. En mettant la planche on s'assure que la sortie du chasse-abeilles (en dessous) ne se trouvera pas obstruée par quelque rudiment de rayon comme les abeilles en construisent souvent sur les porte-rayons. »

Des remerciements sont adressés à M. Woiblet.

(A suivre)

Le secrétaire, L. LANGEL.

RAPPORT SUR LA STATISTIQUE DE NOS RUCHES EN 1892

Mesdames et Messieurs,

La statistique a le don d'ennuyer beaucoup la plupart des apiculteurs; si malgré cela le Comité met toujours de nouveau ce sujet sur le tapis, c'est qu'il pense probablement que nos chers Collègues ayant pendant toute l'année tant de plaisir, tant de jouissance auprès de leurs bestioles, il est bon de les rappeler de temps en temps aux réalités de la vie! Chacun doit avoir sa croix à porter. Toutefois, en bons pères de famille, nos directeurs, sachant qu'on supporte mieux les ennuis au début de la journée, vous offrent cette pilule au commencement de notre séance pour que vous jouissiez d'autant plus des sujets plus gais, plus intéressants qui suivront.

J'aurais aimé faire l'éloge de nos Collègues pour l'empressement et la bonne volonté qu'ils ont mis à répondre au questionnaire qui leur a été adressé l'automne dernier; mais, hélas! jugez vous mêmes de ce qu'il en est! Sur 6 à 700 Sociétaires, 204 seulement ont répondu d'une manière plus

ou moins complète. Trois Sections même, celles du Val de Travers, de l'Orbe et de la Côte Vaudoise ne nous ont rien fait parvenir. Une seule, celle des Montagnes Neuchâteloises, a donné des renseignements sur tous ses membres; de plus, elle nous a envoyé un rapport très détaillé, extrêmement intéressant sur l'état de tous ses ruchers. Sa Commission a consacré trois journées entières à visiter les ruches de chaque Sociétaire; elle a examiné les colonies, les produits, le matériel et a donné à l'occasion des conseils utiles à ceux qui en avaient besoin. Il serait à désirer que cet exemple fût suivi par d'autres Sections; que de bien pourrait être fait de cette manière, que de faux pas évités aux novices!

Les 204 apiculteurs qui nous ont envoyé des réponses possédaient, en automne 1891, 1567 ruches mobiles et 464 fixes; pendant l'hiver, elles se sont réduites à 1494 mobiles et 432 fixes; différents achats et des transvasements ont été faits au printemps, de sorte que la campagne s'est ouverte avec 1522 colonies sur rayons mobiles et 474 paniers. L'hivernage a donc été très bon; les pertes n'ont pas dépassé une moyenne de 5% dans nos ruches à cadres et 7% dans les autres.

Quant aux différentes races d'abeilles, la proportion est restée à peu de chose près la même que l'année dernière; la carniolienne tend cependant de plus en plus à supplanter l'italienne.

Un changement s'est opéré dans le système de nos ruches en faveur de la Dadant-Blatt, dont le nombre en 1891 représentait le 14% de l'ensemble des ruches, tandis qu'en 1892 il atteint le 19%. La Dadant et la Layens sont restées stationnaires; les différents systèmes à petits cadres comme le Jarrié, le Ribeaucourt, le Bürki primitif, etc. cèdent peu à peu la place aux cadres de grandes dimensions, ce qui est un fait réjouissant. Il est même fort probable que le chasse-abeilles Porter aidera à faire une propagande active en faveur de la Dadant et au détriment de la Layens.

Voici la proportion existant entre les quatre systèmes pendant les deux dernières années:

	1891	1892
Dadant	45.8 %	46 %
Dadant-Blatt.	14 %	19 %
Layens	15 %	14.4 %
Divers	25.2 %	20.6 %

Il y a eu généralement peu d'essaïms en 1892, les années sèches n'étant pas favorables à l'essaimage. Les Sections de Lausanne et du Jura Bernois occupent quant à cela le premier rang, avec 42% d'essaïms naturels. Par contre la Béroche n'a eu que 1% et à Genève les essaïms ont même fait complètement défaut.

L'essaimage artificiel ne paraît pas avoir été pratiqué sur une vaste échelle; le Valais avec 7% et la Côte Neuchâteloise avec 6% d'essaïms artificiels tiennent le plus haut rang. Beaucoup d'apiculteurs craignent de déranger leurs bonnes colonies et préfèrent acheter des essaïms à l'étranger pour remplacer les populations perdues pendant l'hiver.

La récolte a été très bonne dans presque toutes nos contrées de la Suisse romande; aussi le rendement est-il sensiblement plus élevé que celui de l'année précédente; voici le tableau du produit moyen pendant les deux dernières années:

	RUCHES MOBILES		RUCHES FIXES	
	1891	1892	1891	1892
Valais	16.2 kil.	14 kil.	2 kil.	5 kil.
Broye	3 »	10 »	0.6 »	2 »
Cossonay	7 »	25 »	2 »	4 »
Jorat	— »	21 »	— »	— »
Lausanne	3 »	19 »	1.5 »	— »
Genève	10.5 »	12 »	0.8 »	2 »
Jura Bernois	9.2 »	27 »	1.2 »	7 »
Béroche	11.2 »	16 »	1.5 »	— »
Montagnes Neuchâteloises	7 »	20 »	— »	5 »
Côte Neuchâteloise	9.4 »	26 »	0.8 »	10 »

Dans la plupart des Sections, la moyenne est donc 2 et même 3 fois plus élevée qu'en 1891 ; il n'y a que le Valais qui ait fait une moindre récolte à cause de l'extrême sécheresse qui a affligé ces contrées. Du reste nos Collègues dans ce pays n'ont pas eu à se plaindre de l'année 1892 ; les magnifiques vendanges les ont plus que dédommagés de ce léger déficit en apiculture.

Les 1522 ruches mobiles ont produit 21408 kil. de miel, ce qui fait une moyenne de 14 kil. par ruche ; le rendement des ruches fixes n'ayant été indiqué qu'en partie, il ne m'est possible de donner que le chiffre approximatif de 4 kil. par ruche.

En comparant les résultats de certains ruchers, situés les uns tout près des autres et se trouvant dans des conditions tout à fait analogues, je suis étonné de la différence énorme qui existe dans leur rendement ; la moyenne est quelquefois jusqu'à 6 et 7 fois plus grande chez les uns que chez les autres, et cela chez des apiculteurs qui ne sont cependant pas débutants, mais tous de vieux praticiens. Je suppose que dans ces ruchers on laisse subsister trop longtemps certaines souches d'abeilles fainéantes qui en apparence se développent toujours convenablement, mais qui faute d'activité ne produisent rien. Il faut bien se dire qu'il y a abeilles et abeilles ! Quand une colonie, pendant deux ou trois ans, n'a rien ou peu produit, elle devrait être supprimée. Inutile de changer les reines, de fortifier pareilles souches — le paresseux reste paresseux, et celui qui est bête ou nul l'est pour longtemps dit le proverbe. Les apiculteurs s'occupent en général beaucoup trop à vouer leurs soins aux retardataires et aux ruches de mauvaise provenance ; ils ressemblent un peu à des agriculteurs qui s'amuseraient à fourrager leur foin à des vaches qui ne donnent pas de lait. Il est bien plus rationnel de s'occuper avant tout des bonnes ruches, de profiter plutôt des faibles pour fortifier les fortes, de supprimer tout ce qui n'est pas à la hauteur au commencement de la grande récolte ; la méthode Wells nous indique bien le chemin à suivre.

Nous attendons du reste trop *des bonnes reines* et nous négligeons souvent les autres facteurs. Depuis Berlepsch la parole du jour est : supprimez les faux bourdons autant que possible ; il faut être après ces malheureux comme le chat est après les souris, on élimine donc partout les grandes cellules dans le corps de ruche. Qu'arrive-t-il alors ? Les abeilles construisent des cellules à faux-bourdons où elles peuvent, souvent trop petites faute de place, et les mâles qui y naissent se ressentent naturellement de ces conditions, sortent petits, faibles, souvent mal constitués. Et c'est avec de pareils impotents qu'on fait féconder les reines ! N'allons pas contrarier la nature, il vaut mieux avoir un peu trop de beaux mâles qu'un

petit nombre d'individus mal faits. Nos agriculteurs décernent les plus hauts prix aux beaux reproducteurs mâles et ils ont mille fois raison. Donc un peu de tolérance pour les gros mangeurs ; au lieu de faire la guerre aux amis de nos travailleuses, chassons plutôt la fausse-teigne, les souris, les guêpes, les araignées et le reste de cette engeance malfaisante.

Dans notre élevage de reines et la formation des essaims artificiels nous négligeons souvent un troisième facteur, les nourrices et les ouvrières. On profite d'une ruche médiocre pour y greffer un alvéole royal, pris naturellement dans une bonne souche, et l'on croit avoir fait le nécessaire pour élever une bonne reine et obtenir une bonne ruche. Grosse erreur ! C'est l'abeille nourrice, ouvrière, qui est l'agent d'activité et jusqu'à un certain point de fécondité. N'est-ce pas elle qui nourrit et la reine et les larves ; qui fournit le chyle plus ou moins azoté selon le besoin, c'est-à-dire suivant qu'elle veut que la reine pondre des mâles ou des ouvrières ou qu'une larve devienne une mère ? Et cet être serait une quantité négligeable ! Non, Messieurs ! si nous voulons élever une race forte, vigoureuse, travailleuse et productive, une race à nous, n'élevons jamais nos reines dans une ruche qui a toujours été médiocre ; utilisons plutôt à cet effet nos colonies les plus actives ; leurs nourrices nous élèveront non seulement des mères de première qualité, mais aussi des abeilles hors ligne qui ne se laisseront pas supplanter par d'autres quant au produit.

Les ruches mobiles de nos Sociétaires se sont augmentées cette année d'une manière extraordinaire par des achats aussi bien que par l'essaimage naturel et artificiel ; nous sommes de 25 % plus riches en colonies que l'année précédente et cet accroissement tend plutôt encore à s'accroître. C'est un fait réjouissant ; mais je me demande si en allant de ce pas nous n'aurons pas bientôt des endroits trop peuplés ! Ne devrait-on pas prendre certaines mesures pour diriger un peu le courant ? Si dans chaque Section un ou deux Sociétaires voulaient bien se procurer la feuille de l'atlas Siegfried contenant leur localité et marquer là-dessus tous les ruchers (le nombre de ruches même) qu'ils connaissent, il serait facile de combiner une carte qui donnerait de précieux renseignements à nous tous et surtout à ceux qui voudraient encore se vouer à notre branche. Voici par exemple ce que nous avons trouvé quant à notre district de Boudry :

Communes	Ruches mobiles	Ruches fixes	Total des ruches	Surfaces km ²	Ruches par km ²
Boudry	68	24	92	16.2	5.7
Bevaix	53	52	105	10.2	10.2
Bôle	70	1	71	2.4	29.5
Cortailod	34	7	41	3.15	13
Auvernier	13	—	13	1.18	12
Peseux	39	1	40	3.3	12.1
Corcelles	52	16	68	4.69	14
Colombier	49	32	81	4.03	20
Rochefort	81	81	162	20.2	8
Brot-dessous	36	—	36	4.4	8
St. Aubin, Sauges. . .	128	51	179	5.97	30
Gorgier	103	87	190	13.69	14
Montalchez	21	2	23	6.3	3.06
Fresens.	12	55	67	1.74	38.5
Vaumarcus.	3	30	33	1.67	20
En 1892.	762	439	1201	100	12
					ruches par km ²

Nous avons donc dans notre district, qui a une surface de 100 kilomètres carrés, 1201 ruches, c'est-à-dire 12 ruches par kilomètre ; ce n'est pas encore beaucoup. Mais là où il y a déjà 30 à 38 colonies par kilomètre, comme à St. Aubin et Fresens, on aura, certes, bientôt atteint un maximum qui ne peut être dépassé sans que le rendement moyen baisse.

En terminant, je regrette que la bonne récolte que nous avons eu l'année passée n'ait pas encouragé plus de Sociétaires à nous fournir des matériaux pour notre travail. La statistique n'a une valeur réelle que quand elle est basée sur des renseignements exacts et complets. Plusieurs s'étaient excusés l'année dernière en disant que la mauvaise récolte de 1891 les empêchait de répondre au questionnaire, qu'ils ne voulaient pas révéler leur misère ; aujourd'hui c'est l'abondance du dernier exercice qu'on cache, probablement pour ne pas faire des jaloux !

Messieurs, vous prenez trop les habitudes de vos trop prudentes ouvrières ! Comme elles, vous gardez vos trésors d'un œil inquiet, ne permettant à personne d'admirer ni le nombre, ni la profondeur de vos bidons ! Ah, que n'ai-je le talent inventif d'un Porter ! je construirais, non pas un chasse-abeilles, mais un chasse-apiculteurs et je les forcerais bien de faire connaître un peu le résultat de leur travail et de leurs expériences pour le plus grand bien de nous tous.

Belmont, le 15 Mai 1893

Ulr. GUBLER

D'après le tableau ci-contre, dont nous avons puisé les données dans la statistique publiée par l'Institut Agricole de Lausanne, le nombre des ruches dans le canton de Vaud était en 1891 de 8 en moyenne par kilomètre carré ; mais ce nombre varie considérablement d'un district à l'autre. Ainsi dans la haute et froide vallée du Lac de Joux (Jura), il n'atteint pas une unité par k. c., tandis qu'il est de 13, 14 et 16 dans d'autres districts. La superficie de plusieurs districts, comme ceux d'Aigle ou du Pays-d'Enhaut (Alpes) principalement, comprend beaucoup de hauts pâturages et de forêts de sapin peu accessibles aux abeilles. Dans la répartition de la superficie du canton, ne sont pas compris les espaces occupés par les lacs, les glaciers, les voies ferrées, routes et chemins, les rivières et ruisseaux, les rochers et éboulis, qui représentent une superficie improductive de $478\frac{3}{4}$ kilomètres carrés, soit, si l'on y ajoute l'espace occupé par les bâtiments, le 15.33 % de la superficie totale du canton ($3272\frac{1}{4}$ kilomètres carrés).

RÉPARTITION DE LA SUPERFICIE DU CANTON DE VAUD PAR DISTRICTS
et nombre des ruches par districts et par kilomètres carrés en 1891.

DISTRICTS	Champs et jardins	Prés et vergers	Pâturages	Forêts	Vignes	Assises de bâtimts et dépendances	TOTAL	RUCHES		Ruches par kilomètre ²
								Fixes	Mobiles	
	Hectares	Hectares	Hectares	Hectares	Hectares	Hectares	Kilomètres ²			
Aigle.....	1,516	9,537	19,491	11,510	676	141	428.73	445	774	2.84
Aubonne	4,285	2,314	1,931	6,238	287	63	151.20	637	535	7.75
Avenches.....	2,292	2,046	21	732	178	41	53.09	152	148	5.65
Cossonay.....	8,430	3,723	1,974	5,143	70	101	194.42	2,023	571	13.34
Echallens	6,612	3,173	189	2,816	2	90	128.83	1,129	347	11.45
Grandson	4,052	2,134	5,159	5,490	300	74	172.10	797	185	5.70
Lausanne.....	3,350	1,826	87	2,287	456	145	81.51	704	497	14.73
La Vallée.....	822	1,374	8,201	5,791	—	24	162.13	114	15	0.79
Lavaux.....	2,792	2,311	50	1,624	746	59	75.83	447	177	8.22
Morges.....	5,774	2,516	79	1,073	897	95	104.34	1,217	497	16.42
Moudon	6,572	2,549	144	2,741	1	96	121.03	653	950	13.24
Nyon.....	5,030	3,844	5,241	7,845	712	107	227.79	484	522	4.41
Orbe	6,872	3,183	3,356	6,623	411	95	205.41	2,242	501	13.35
Oron	3,522	2,154	67	1,585	—	62	73.90	334	632	13.07
Payerne.....	5,593	2,960	34	1,678	1	83	103.49	522	466	9.54
Pays d'Enhaut.....	16	3,940	11,394	3,040	—	43	184.34	328	74	2.18
Rolle.....	1,570	1,133	62	763	673	44	42.45	138	294	10.17
Vevey.....	791	3,533	1,324	2,768	953	95	94.54	510	352	9.11
Yverdon.....	7,176	3,720	709	2,916	205	118	148.44	1,464	351	12.22
CANTON.....	77,067	57,970	59,513	72,663	6,568	1,576	2,753.57	14,340	7,888	8.07

22,228 ruches pour 2,753 kilomètres² donnent 8 ruches par kilomètre² pour la moyenne du Canton.

OBSERVATIONS PAR LES PESÉES AVRIL 1893

STATIONS	RUCHES	FORCE	Augm. nette en gr.	Journée la plus forte en grammes.
Bulle.....(Fribourg)	Layens	forte	4,550	1,500 le 28 Avril
La Sonnaz.... »	Dadant	forte	23,250	3,000 24 »
Aubonne..... (Vaud)	Dadant	bonne	9,200	1,100 15 »
Brent..... »	Dadant	moyenne	12,500	1,300 21 »
Carrouge..... »	Dad.-B.	moyenne	18,000	3,000 27 »
Juriens..... »	Dadant	moyenne	7,900	2,000 25 »
Pomy..... »	Layens	moyenne faible	19,570	2,350 21 »
St-Prex..... »	Dadant	moyenne	5,100	1,200 18 »
La Plaine..... (Genève)	Layens	bonne	5,200	800 15 »
Cormoret. (Jura Bernois)	Dadant	forte	— 550	100 27 »
St-Aubin.... (Neuchâtel)	Layens	médiocre	750	600 19 »
Treytel..... »	Dadant	moyenne	3,000	500 19 »
» »	D. Wells	deux bonnes	4,500	750 23 »
Belmont.... »	Dadant	forte	3,750	1,600 18 »

Cette fois le mois d'avril a donné un fameux démenti à sa réputation. contre son habitude il a été sec et chaud du commencement à la fin ; chez nous, une seule fois (le 27) il est tombé un demi-millimètre d'eau. Aussi partout on se plaint d'une sécheresse désolante. La végétation en souffre, mais elle est en avance d'un mois au moins sur les autres années et les abeilles ne sont pas restées en arrière. Les colonies se sont développées d'une manière extraordinaire et si le manque d'humidité n'avait pas tari le nectar dans les fleurs elles auraient fait en avril une moisson comme on n'est pas habitué de la voir en mai. Plusieurs stations (Pomy et La Sonnaz entre autres) qui ne paraissent pas souffrir de l'absence de la pluie, ont déjà fait une splendide récolte. Ces mêmes stations annoncent aussi l'apparition des premiers essaims naturels. Grâce à la présence de nombreux mâles, de jeunes reines ont pu être fécondées ; une de nos ruches s'est trouvée orpheline le 11 mars à la première revue ; comme elle était encore forte et qu'elle avait beaucoup de couvain operculé avec une cellule royale fermée, nous l'avons laissée pour voir ce qui en résulterait et voilà que lors d'une visite, il y a quinze jours, nous y avons trouvé cinq cadres de couvain et d'œufs.

Les rapports de nos stations d'observation nous arrivent pour la plupart un peu tardivement et il serait à désirer que quelques-uns de nos Collègues fussent un peu plus prompts à nous envoyer les résultats de leurs pesées.

Belmont (Neuchâtel), 4 mai 1893

Ulr. GUBLER.

AVIS

MM. les apiculteurs qui reçoivent des bascules par l'intermédiaire de la Société Romande sont priés de donner à M. Bertrand avis de leur réception en indiquant les frais qu'ils ont eu à payer à l'arrivée.

BIBLIOGRAPHIE

LE SULLA, SAINFOIN D'ALGÉRIE (*Hedysarum coronarium*), sa culture basée sur la suppression de l'année de repos de la terre et permettant d'obtenir dans tout sol cultivable de l'Algérie, et sans *irrigation*, les *céréales* et les *fourrages* aux prix de revient les plus réduits, par J. Knill, propriétaire-agriculteur, à l'Ermitage (Amouchas), par Sétif (Algérie). Brochure de 52 pages en vente chez l'auteur et les principaux librairies de l'Algérie. Prix fr. 1.25.

Si nous attirons l'attention de nos lecteurs sur cette très intéressante monographie, c'est qu'elle traite d'une plante fourragère dont la propagation en Algérie augmenterait considérablement la richesse mellifère du pays. Le sainfoin d'Espagne ou d'Algérie, appelé en Italie Sulla, est cultivé dans le sud de l'Italie, la Sicile, l'île de Malte et l'Espagne ; il donne en abondance un miel très blanc et d'un goût exquis, analogue du reste à celui du sainfoin ordinaire ou esparcette. D'après l'étude de M. Knill, la variété indigène d'Algérie serait un peu plus rustique que les autres ; elle croît là-bas à l'état sauvage à plus de 1200 mètres d'altitude. « Les remarquables résultats, que m'a donné la culture du Sulla indigène, écrit l'auteur dans son Introduction, m'ayant valu l'honneur de nombreuses demandes de renseignements et de visites d'agriculteurs distingués de la région, qui tenaient à se rendre compte *de visu*, j'ai dû, dans le but de donner satisfaction à tous, le plus rapidement résumer en un opuscule une étude aussi complète que possible de cette admirable plante sauvage, à la conquête de laquelle j'ai consacré une partie de mon existence ».

Cette très utile brochure, riche en observations et en documents de toute espèce, devrait être entre les mains de tous les agriculteurs d'Algérie.

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

Ch. Comtesse, Engollon (Neuchâtel) 1^{er} avril. — Voici le résultat de ma visite après cet hiver si rigoureux : Sur 47 ruches, une morte et deux orphelines, qui ont été immédiatement réunies à leurs voisines. J'ai trouvé que le sirop parfumé vaut mieux pour la réunion que la farine.

J'ai fait cheminer l'extracteur deux jours et extrait 100 kil. de beau miel que j'ai vendu à Chaux-de-Fonds, et je vais préparer un tonneau pour faire de l'hydromel. C'est une chose très rare que d'extraire du miel au printemps. Depuis 18 ans que j'ai des abeilles j'avais toujours été obligé de les nourrir au printemps, au lieu de leur prendre des provisions.

Les colonies sont très fortes ; dans les italiennes j'ai déjà aperçu des mâles ; nous aurons des essaims de bonne heure si cela peut continuer ainsi.

J'ai vendu 10 colonies dans des ruches en paille et je rachète des ruches Dadant-Blatt ; comme cela je n'ai jamais besoin d'une mise de fonds ; au contraire j'ai mis de côté 600 fr., après avoir fait différents frais au rucher et une commande de feuilles gaufrées assez importante. C'est à votre excellente *Revue* et à vos bons conseils que je dois toute ma réussite.

Descoullayes, Pomy (Vaud) 21 avril. — Ma ruche sur balance a augmenté de 8 kil. cette semaine. La journée d'aujourd'hui a été la meilleure, 2 kil. 350 gr. Cerisiers, pruniers, poiriers fleurissent ensemble et les pommiers commencent. La dent-de-lion fleurit aussi avec la hâte générale, mais, vu l'extraordinaire sécheresse, elle fleurit maigrement. Les

abeilles la visitent peu et seulement pour le pollen. J'ai entendu beaucoup d'abeilles autour d'un saule commun portant beaucoup de chatons en fleurs. Les pruniers fleurissent ici avec une abondance exceptionnelle. Ce sont d'énormes bouquets blancs dont le parfum, le soir, est délicieux. Ils donnent beaucoup plus de miel que les cerisiers. Mon énorme glycine, abondamment fleurie, est très visitée par les abeilles.

E. Blanc, apiculteur, à Cardet, par Lédignan (Gard), 23 Avril. — Bien que pendant cette quinzaine la température n'ait pas dépassé 7 degrés pendant la nuit, les abeilles ont récolté abondamment le matin jusqu'à 11 heures. Par la sécheresse que nous subissons la température élevée du jour réchauffe la terre, ce qui, je crois, supplée à l'insuffisance de température nocturne et provoque cette abondante miellée. Il y a tous les matins une rosée formidable. Dans quelques jours les sainfoins seront en pleine floraison.

J. Orsat, Saxon, 27 avril. — Les abeilles vont très bien; l'augmentation du 1^{er} avril à ce jour est de 8 kil.; les autres années j'enregistrais des diminutions.

U. Borel P., Couvet (Neuchâtel), 1^{er} mai. — Hier une de mes ruches, très bonne et abondamment pourvue de miel à l'automne, *mourait de faim*; je m'en suis aperçu à la dernière période. Encore huit jours de sécheresse et des ruchers entiers y passeront si on ne nourrit pas abondamment. Nos populations ont trois à quatre semaines d'avance.

F. Dumoulin, Lausanne. 4 mai. — Depuis 1846 que j'ai des abeilles, je ne les ai jamais vues aussi avancées au 15 avril; malheureusement la sécheresse et la bise nous enlèvent nos espérances de récolte.

F. Benoit, Comté d'Hochélag (Canada), 7 mai. — Ici la saison est affreuse, les bourgeons commencent à peine à paraître. Malgré des provisions abondantes, de fortes populations et un bon calfeutrage, mes colonies ont mal hiverné. Sur ce chapitre je suis vraiment à *quia*. Il est un fait certain c'est que l'hiver a été le plus rigoureux que nous ayons eu depuis soixante ans. Mes abeilles ont été confinées du 15 décembre au 10 avril.

Pour tout compléter cette année j'ai expérimenté la fameuse théorie dite *couvercle scellé* tant discutée aux Etats-Unis (*sealed cover*, cadres recouverts de matières imperméables. *Réd.*) Pour moi le problème est tout résolu. Je m'en suis retiré un peu comme le renard de Lafontaine, jurant mais un peu tard qu'on ne m'y prendrait plus.

Des quatre colonies que j'avais sacrifiées à cet effet, une a été entièrement perdue; les trois autres, baignées dans une humidité comme je n'en ai jamais vu, offraient l'aspect le plus pitoyable. Malgré cet état si défavorable, le 12 avril, jour de ma grande visite, elles avaient un peu de couvain et une d'elles deux cellules royales.

Je n'ai pu résister à la tentation d'avoir une ruche à la Derosne. Comme vous, je trouve que l'idée est ingénieuse, mais sa réalisation est dispendieuse. Seul un amateur en moyens pécuniaires peut se payer le luxe d'un tel rucher. C'est, de plus, un meuble fait pour ne pas se déménager.

J. Perrin, Mollens (Valais), 13 mai. — Bon hivernage, pas de perte des colonies, mortalité insignifiante. Le printemps a bien commencé, mais il ne paraît pas vouloir continuer, dès le 20 avril il y a eu une diminution d'abeilles dans toutes les ruches, variant du tiers au quart. Il y avait des alvéoles royaux et ensuite ils ont été détruits. Le 7 mai nous avions 3^o C. au-dessous de zéro, le 8 une couche de neige de 2 cm. Voilà une année qui promettait beaucoup et par cette sécheresse je suis obligé de donner du sirop aux ruches. J'habite la côte de Sierre, qui est très aride.

David et Guillet, Eteaux, près La Roche (Savoie) 23 mai. — Nous avons eu quelques jours de miellée la semaine dernière, samedi notamment, où la ruche sur balance a augmenté de 6 kil. 100.

La ruche Wells à *deux hausses simples* semble emmagasiner plus que les autres. (Voir sa communication à l'assemblée de Nyon).

Aug. Mees, Herenthals (Campine-Anvers), 24 mai. — Mes colonies se trouvent en Hollande depuis le mois de mars, car nous transportons nos ruches trois fois par année. Un de mes trois ruchers, installé à deux lieues de Rotterdam, me donnait déjà une récolte au commencement d'avril; les abeilles ayant récolté sur les différentes essences de bois qui s'y trouvent en grande quantité; maintenant après la floraison du colza j'ai prélevé de nouveau 500 kil. de miel, l'année est excessivement bonne jusqu'à maintenant.

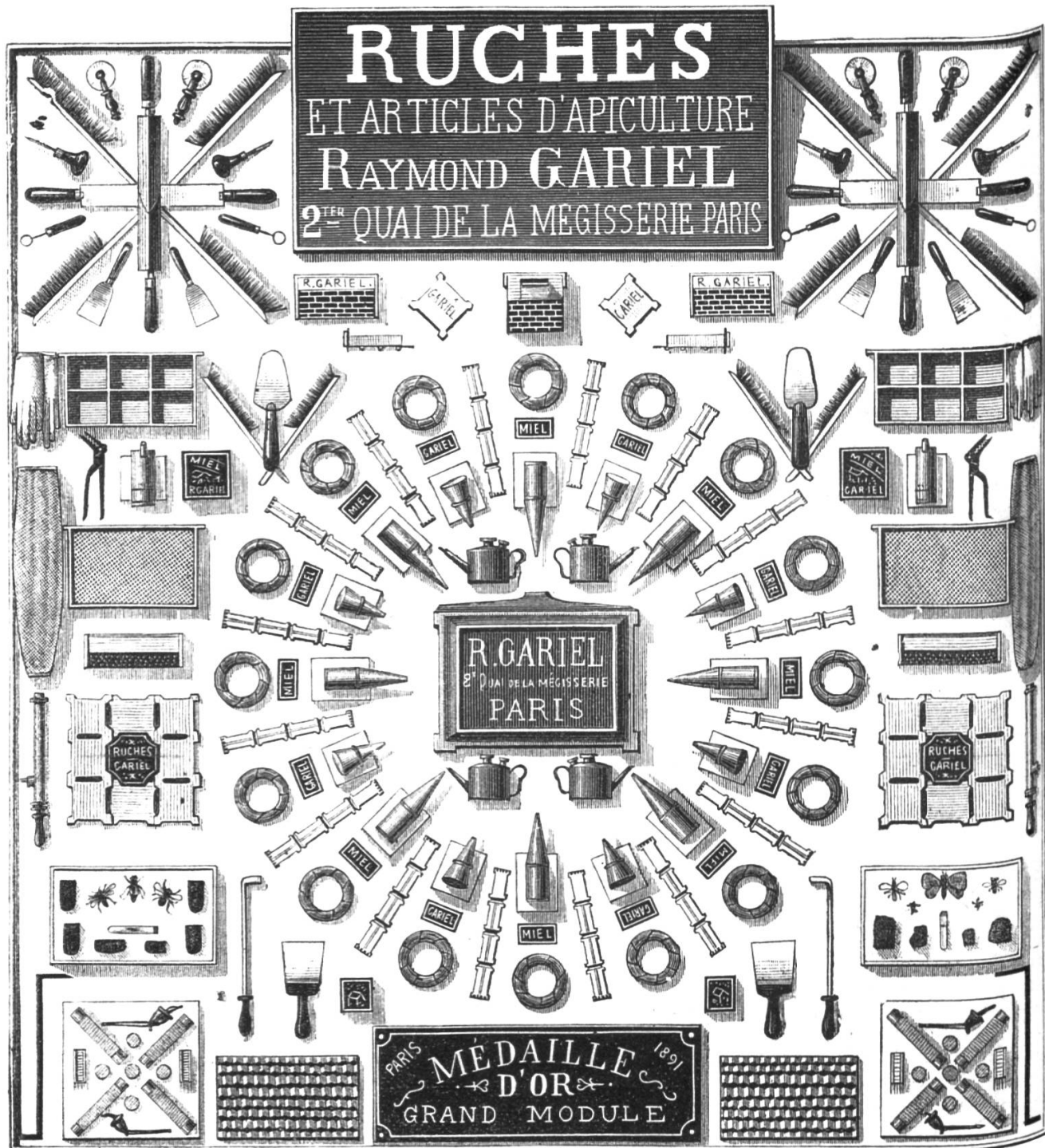
Nous avons encore trois récoltes à faire si le temps reste un peu favorable; d'abord les fèves, les poiriers, les tilleuls et le trèfle; après le sarrasin et pour finir la bruyère; pour ces deux dernières fleurs nous devons transporter nos ruches.

A Herenthals, terrain sablonneux, nous devons nourrir pour ne pas laisser mourir nos colonies de faim.

RAYMOND GARIEL

2^{ter}, Quai de la Mégisserie, à Paris

Seul Dépositaire de la Maison ABBOTT FRÈRES



ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE